

Note synthétique

sur l'activité du SIEIL de janvier à juillet 2015

pour présentation à votre Conseil municipal



(Article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales)



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- **Modifications statutaires** : les Préfets de l'Indre et de l'Indre-et-Loire ont validé les statuts du SIEIL permettant aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale d'accéder aux compétences à la carte du syndicat (gaz, système d'information géographique...).
- **Touraine Cher Numérique** : suite à la modification des statuts, le SIEIL a désormais la possibilité d'adhérer à "Touraine Cher Numérique", un Syndicat Mixte Ouvert, avec lequel il peut travailler conjointement sur le déploiement de la fibre et des réseaux numériques sur le département.

RESSOURCES HUMAINES

- **Eclairage public** : au vu de l'accroissement de l'activité du service, un poste de technicien a été créé pour permettre de poursuivre la montée en puissance de cette compétence.
- **Archives** : le poste d'archiviste du SIEIL est mutualisé avec deux membres du Pôle Energie Centre. Dorénavant Aude POUCE interviendra également dans les syndicats du SDEI 36 et du SYDELC 41. Cette mise à disposition permet d'harmoniser les procédures d'archivage entre les structures, de sécuriser les données et de réaliser des économies financières.

FINANCES

- **Le compte de gestion 2014** a été approuvé par le comité syndical.
- **Le compte administratif 2014** : le SIEIL présente un résultat de fonctionnement excédentaire de 19 325,53 € qui couvre le besoin d'autofinancement en matière d'investissement et de travaux engagés. L'excédent de fonctionnement reporté de 10 616 281,07 € est inscrit au Budget supplémentaire 2015.

- **Le budget supplémentaire pour 2015** : le BS a été voté le 18 juin 2015 afin d'intégrer les restes à réaliser et les excédents du compte administratif 2014. Ce budget permet également la création ou l'augmentation des programmes d'effacement, de renforcement et d'extension après perception des recettes extérieures.

- **Un audit organisationnel des finances** a été mené par le cabinet RIVOAL à Nantes. Les conclusions définitives seront présentées lors du Débat d'Orientation Budgétaire le 15 octobre 2015.

ÉLECTRICITÉ

- **Participation du SIEIL** : la prise en charge financière du SIEIL passe de 70 % à 90 % sur les extensions et effacements des réseaux électriques. Cette nouvelle règle s'applique aux travaux réceptionnés à compter du 1^{er} novembre 2014 et à titre exceptionnel jusqu'au 31 décembre 2016.

◉ Groupement de commande :

Les syndicats du 36, 37 et 28, membres de l'entente « Pôle Energie Centre » ont mis en place deux groupements d'achat d'énergie (gaz et électricité) qui devraient permettre une économie substantielle des coûts de gaz et d'électricité.

• **Gaz** : Afin d'anticiper la fin progressive des tarifs réglementés du gaz au 1^{er} janvier 2015, les syndicats ont lancé un groupement d'achat de gaz naturel à destination des collectivités. Le premier marché, d'une durée de deux ans a permis d'obtenir des gains significatifs de l'ordre de -19 % en moyenne sur l'ensemble des communes adhérentes au groupement.

• **Electricité** : Le groupement a également lancé son marché d'électricité sous forme d'un accord cadre de deux ans, avec des lots par type de consommation ou tarif. La mise en place des nouveaux contrats devant s'effectuer avant le 31 décembre 2015 (fin des tarifs réglementés dits "jaunes" et "verts").

◉ **Infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides (IRVE)** : 91 bornes doubles ont déjà été posées, soit 182 points de charge. Le SIEIL développe également des stations de charge rapide qui permettent de recharger son véhicule électrique en 5 minutes. Deux stations ont déjà été installées

sur le département en sortie d'autoroute, l'une à Autrèche et l'autre à Bourgueil. La gestion des bornes et des badges d'accès s'effectue via une plateforme d'exploitation et de maintenance des infrastructures de recharge : www.virta.fi



Station de recharge rapide

◉ GAZ

◉ **Communes adhérentes** : en juin le SIEIL comptait 91 communes adhérentes. Les dernières étant Saint-Quentin-sur-Indrois et Beaumont-la-Ronce.

◉ ECLAIRAGE PUBLIC

◉ **Communes adhérentes** : le SIEIL gère l'éclairage public de 125 communes, ce qui représente 24 755 points lumineux.

Lors du comité syndical de mars, le Président a autorisé le lancement d'un accord cadre pour les travaux neufs d'éclairage public. Etabli pour 3 ans, il donnera lieu à des marchés subséquents sur bons de commande.

En parallèle, le Président propose de relancer le marché de maintenance des installations d'éclairage public pour une durée de 4 ans. Ce dernier arrivant à terme au 31 décembre 2015.

◉ DIVERS

◉ Dates des réunions 2015 :

- **15 octobre 2015** : DOB (14h30) + Comité syndical (15h30).*
- **15 décembre 2015** : Comité syndical (9h30).*
- **17 mars 2016** : Comité syndical (14h30).*
- **14 juin 2016** : Comité syndical (9h30).*
- **21, 22, 23 juin 2016** : Congrès de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) au Vinci à Tours.
- **18 octobre 2016** : DOB (14h30) + Comité syndical (15h30).*
- **13 décembre 2016** : Comité syndical (9h30).*

* Les Comités syndicaux ont lieu à l'espace Malraux de Joué-lès-Tours.

Pour toute information complémentaire : courriel : comm@sieil37.fr / site internet : www.sieil37.fr

Emmanuelle GILDARD, chargée de communication : 02 47 31 68 83 ou Sophie NICOLAS, Directrice Générale Adjointe : 02 47 31 68 73

Les Vice-présidents en charge des différentes compétences sont également à votre disposition.

